

Le Jour - 8 mai 1955

LE SOUVENIR DE MICHEL CHIHA

L'hommage de la Société des gens de lettres par la voix de MM. Salah Labaki, Muhieddine Nsouly, Elie Tyane, Sélim Haïdar et Michel Asmar



Tous les orateurs qui se sont succédé hier soir à la tribune, sous les auspices de la Société des Gens de lettres, pour exalter la mémoire de Michel Chiha ont reconnu que la mort, loin de mettre un point final à sa destinée, lui a au contraire frayé un nouveau chemin vers un déploiement plus grand, une action en profondeur, une insertion plus fécondante dans la conscience libanaise. Et les nombreux auditeurs, parmi lesquels on reconnaissait le Président de la Chambre, le Président du Conseil et une foule de personnalités officielles et autres, partageaient sans doute cet avis. Leur présence et surtout leur recueillement trahissaient le même besoin de témoignage et de fidélité envers celui dont la pensée demeure vivante dans les cœurs.

C'est d'ailleurs à ce signe qu'on reconnaît les véritables porteurs de message : souvent ce n'est que lorsque leurs prunelles se ferment à jamais que commence le rayonnement de leur œuvre.

L'HOMME QUI A DONNÉ

Ouvrant la séance commémorative, M. Salah Labaki, président de la Société des Gens de lettres, devait parler de « Michel Chiha l'homme ». A vrai dire, il a surtout parlé du patriote qui a beaucoup donné au Liban, sans rien demander en échange hormis la satisfaction de voir ce pays se consolider, surmonter les épreuves et prospérer. Après avoir contribué largement à l'élaboration de la Constitution libanaise, Chiha a mené une lutte quotidienne pour le triomphe des principes qui donnent à notre patrie ses raisons d'être : la



haustive. Ceci dit, l'orateur met en évidence les grandes lignes qui marquent la « destinée exemplaire » de Michel Chiha : son intelligence précoce, sa soif de connaissance et de vérité, ses efforts pour élaborer un corps de doctrine qui servirait de fondement à la patrie libanaise. Et aussi son âme de poète qui chante la vie et s'élève jusqu'aux hauteurs d'où jaillit la source même de la vie.

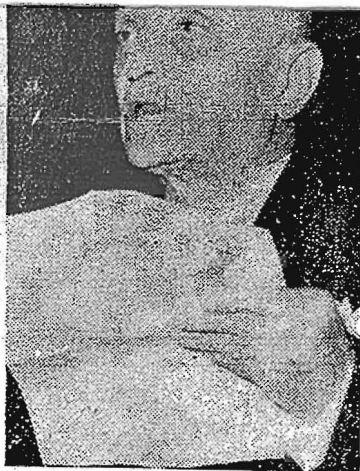
AUX SOURCES DU POÈME

Le côté poétique de la personnalité de l'auteur de « La Maison des Champs » sera d'ailleurs analysé par M. Sélim Haïdar. Le ministre de l'Agriculture, qui est lui-même poète, s'efforcera de mettre en lumière les sources d'inspiration de Michel Chiha. Il dira surtout qu'à l'origine de cette inspiration se trouvent d'une part une angoisse existentielle issue d'une confrontation de la raison avec les mystères du monde, et d'autre part une certitude intérieure qui procède de la foi et de l'amour : la foi en Dieu et l'amour des beautés

CHIHA ET LE LIBAN

Dans la causerie qui clôturera la séance, M. Michel Asmar s'appliquera de façon particulière à faire valoir l'apport fondamental de Chiha dans le domaine national. C'est grâce à ce penseur militant, relèvera-t-il, que la personnalité du Liban a pu s'affirmer sur le plan international. C'est grâce à ses écrits et à son combat incessant que la mission particulière du Liban s'est précisée dans l'esprit de ceux qui orientent les destinées du monde. Sans la doctrine qu'il a solidement édifiée, bien des puissances — et des plus grandes — n'auraient pas reconnu la place qui revient à ce petit pays dans le concert des nations libres.

Michel Asmar dira encore que Chiha a laissé un message précis, une doctrine claire et éclairante. La meilleure façon d'être fidèle à sa mémoire c'est d'assumer cette doctrine après lui, de porter ce message à notre tour, de le défendre et de le faire rayonner pour que le Liban demeure tel que Chiha l'a décrit : une terre de liberté, de justice



Les orateurs, de haut en bas: MM. Salah Labaki, Muhieddine Nsouly, Elie Tyane, Sélim Haidar et Michel Asmar.

naise, Chiha a mené une lutte quotidienne pour le triomphe des principes qui donnent à notre patrie ses raisons d'être: la coexistence des communautés religieuses, les libertés publiques, la collaboration avec les pays arabes dans le cadre d'une entente plus grande qui engloberait tout le bassin méditerranéen pour la sauvegarde d'un patrimoine culturel commun, fruit de civilisations interdépendantes.

LE PENSEUR

M. Muhieddine Nsouly, à son tour, parlera de «Michel Chiha le penseur». Il évoquera tout d'abord des souvenirs personnels pour souligner ensuite que l'auteur de «Plain-Chant» se distinguait par le don d'éclairer les questions les plus ardues et de proposer des solutions adéquates aux problèmes les plus épineux. Ce don ne peut s'expliquer que par une intelligence aigüe, une vaste culture et une profonde méditation sur les idées, les systèmes et les expériences humaines.

On pouvait parfois ne pas partager les opinions de Michel Chiha, nota le Ministre des Finances, mais l'on était toujours forcé de les respecter parce qu'elles procédaient d'un esprit de sincérité et d'une volonté de servir avec désintéressement. Cela d'autant plus qu'il respectait lui aussi l'opinion des autres dans la mesure où elle s'appuyait sur une conviction et une recherche sincère de la vérité.

L'INITIÉ

Prenant la parole, M. Elie Tyane observe dès le début que bien des choses ont été déjà dites sur Michel Chiha, mais que beaucoup reste encore à dire. Un jour viendra où un vrai historien se penchera sur la vie et l'œuvre de cet homme exceptionnel, cet «initié», pour en mesurer toutes les dimensions et toute la grandeur.

M. Tyane lui, se contente de faire ressortir certains éléments, certaines indications dont pourra se servir l'historien futur dans ses recherches pour une étude ex-

du monde, et d'autre part une certitude intérieure qui procède de la foi et de l'amour: la foi en Dieu et l'amour des beautés qui habitent l'univers et qu'il faut savoir découvrir.

M. S.



Deux vues de l'assistance